

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2014)
Heft: 53

Artikel: Des palpitations, c'est grave docteur?
Autor: Bernier, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des palpitations, c'est grave docteur?

Il nous est arrivé à tous, une fois ou l'autre, de ressentir cette inquiétante sensation d'un cœur qui s'emballe ou bat anormalement fort. Mais pouvez-vous différencier le vrai du faux dans les affirmations suivantes? Explications du Dr Jürg Schläpfer, cardiologue au CHUV de Lausanne.

LA PLUPART DES PALPITATIONS NE CACHE RIEN DE GRAVE.



Elles sont des symptômes fréquemment rapportés qui peuvent être banals ou, au contraire, être l'expression de quelque chose de beaucoup plus grave. On ne peut rassurer le patient qu'après avoir exclu par l'anamnèse (donc «l'interrogatoire» du patient), l'examen clinique et l'électrocardiogramme qu'il n'y a pas d'élément suspect qui inciterait à poursuivre les investigations. Vers 50-60 ans ou plus, les palpitations peuvent n'être que la pointe d'un iceberg et révéler une maladie qui n'avait pas été décelée jusqu'alors. Mieux vaut consulter une fois de trop qu'une fois «de pas assez» pour éviter de passer à côté d'un problème sérieux.

EN DEHORS DES CAUSES D'ANGOISSE OU DE STRESS, ELLES SONT FORCÉMENT D'ORIGINE CARDIAQUE.

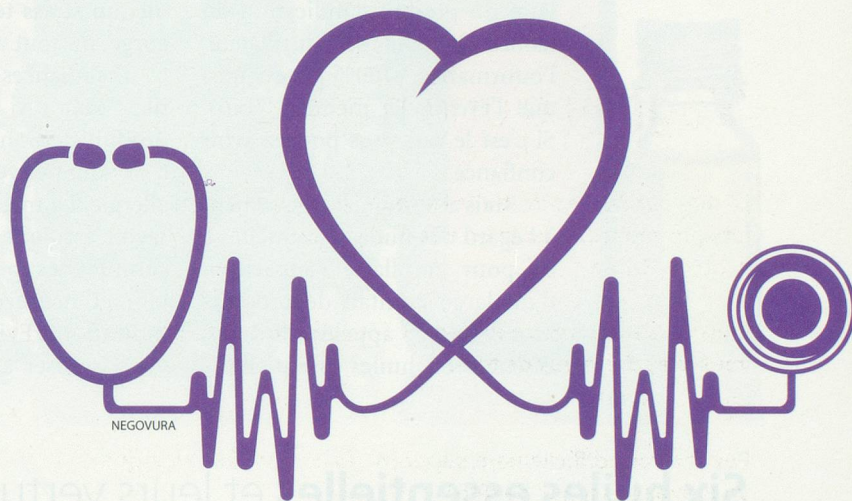


Une anémie, une déshydratation, une infection, etc. peuvent en être la cause. Il est essentiel de savoir si, dans la famille du patient, des personnes ont souffert de palpitations, sont décédées en bas âge pour raison inconnue, ou ont été victimes d'un événement cardiaque.

EN CAS DE PALPITATIONS, IL FAUT APPELER LES SERVICES D'URGENCE.



Tout dépend de l'importance des autres symptômes. Si elles s'accompagnent de douleurs dans la poitrine, de peine à souffler, de malaise, de transpiration, de vertiges, de perte de connaissance, il faut appeler immédiatement l'ambulance ou le médecin. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez prendre rendez-vous chez votre médecin pour en identifier la cause.



CERTAINES HABITUDES DE VIE LES FAVORISENT.



L'abus de café, d'alcool, de boissons énergisantes, de substances illicites, cannabis, etc. peut favoriser les palpitations. Le stress peut également générer le sentiment désagréable de sentir son cœur battre de manière anormale.

LES PALPITATIONS PEUVENT TOUJOURS ÊTRE SOIGNÉES PAR LES PLANTES COMME L'AUBÉPINE, LA VALÉRIANE OU LA PASSIFLORE.



Il faut d'abord avoir été rassuré par un médecin. Si elles sont provoquées par le stress ou l'angoisse, dans ce cas les médicaments naturels peuvent agir sur les symptômes. Et doivent être utilisés aux doses prescrites.

Martine Bernier